

**C**ela fait maintenant quinze jours que des pluies diluviennes s'abattent sur le nord de la France. Nous sommes au début du printemps et l'hiver a été particulièrement doux et pluvieux. À Paris, la Seine est déjà sortie de son lit depuis quatre jours. Dans le Val-d'Oise, ERDF vient juste de couper l'électricité et s'apprête à installer des groupes électrogènes sur les sites stratégiques du département. Une eau marron nauséabonde coule des robinets. Les autorités viennent de la déclarer impropre à la consommation et une distribution d'eau potable va être mise sur pied pour le lendemain. Côté transports, le réseau est

paralysé. La circulation des trains et des RER est interrompue dans les deux sens. Plusieurs artères principales sont sous les eaux. Impossible de rallier Paris par la route. L'autoroute A15 est fermée depuis l'inondation du port de Gennevilliers. À Argenteuil, Bezons, La Frette et Herblay, les riverains de la Seine ont les pieds dans l'eau. Idem pour ceux de la vallée de l'Oise : Auvers, L'Isle-Adam et Persan dont la moitié des habitations sont sous les eaux...

### Montée des eaux

Ce scénario apocalyptique n'est pas de la science-fiction. Il est le résultat plausible d'une crue centennale si celle-ci devait

### Les mesures préventives

Dans le Val-d'Oise, un PPRI (Plan de prévention des risques d'inondation fluviale) a été prescrit pour vingt-deux communes de la vallée de l'Oise et huit villes riveraines de la Seine. Ce document réglementaire cartographie les zones exposées au risque d'inondation. Il définit les règles d'urbanisme et s'applique aux constructions futures et existantes. Les services de prévision des crues surveillent en permanence les pluies et les données hydrologiques de leurs bassins versants et prévoient, à 24 heures, le niveau des cours d'eau.

Lorsque la côte d'alerte est atteinte, les maires des communes concernées avisent leurs administrés et prennent les mesures de protection immédiate. Si plusieurs communes sont concernées par une crue, les plans de secours départementaux sont mis en œuvre. Ces derniers prévoient l'organisation des transports, l'évacuation, la protection et le ravitaillement des sinistrés.

avoir lieu dans les prochains mois ou les prochaines années. Une inondation dite "centennale" apparaît avec une probabilité de 1 % chaque année. La dernière a eu lieu en février 1910 et avait duré plus de quarante jours.

Dans le Val-d'Oise, la situation pourrait être aussi dramatique que dans la capitale. Une crue de la Seine, en amont, aurait pour corollaire la sortie de leurs lits de deux de ses affluents valdoisiens : l'Oise et – dans une moindre mesure – l'Epte. Pas moins de trente-trois communes du département sont concernées par le risque d'inondation. Ces dernières années, quatre crues importantes se sont déjà produites dans la vallée de l'Oise : décembre 1993, février 1995 et mars 2001. En janvier 2002, la dernière montée des eaux avait particulièrement touché Cergy, Auvers, Bernes et Mériel. Jusqu'en 1993, le département n'avait pas connu de crue majeure. Durant ces quarante dernières années, le tissu urbain et l'activité économique se sont développés dans les zones inondables, augmentant de facto l'exposition au risque et la vulnérabilité des populations. Selon l'Institut d'aménagement et d'urbanisme (IAU) de la Région Île-de-France, une crue similaire ou supérieure à celle de 1910 entraînerait un désas-



■ En cas de crue centennale de l'Oise, plusieurs communes riveraines de la rivière pourraient être durement touchées par les inondations comme Persan, en 1995.

tre humain et économique sans précédent. «Entre 1982 et 2008, près de 1 445 hectares ont été urbanisés dans les zones inondables de la grande couronne parisienne, indique l'IAU. Les conséquences d'une crue majeure y seraient extrêmes. Un tel événement affecterait plus de 2,5 M de personnes. Le coût des dommages est estimé, a minima, entre 15 et 20 milliards d'euros ; plus du double

en tenant compte de la dégradation des réseaux et des pertes d'exploitation des entreprises.»

### Fortes crues

Afin de prévenir un phénomène climatique de cette ampleur, les autorités ont agi en amont des cours d'eau. Ainsi, à Proisy, dans l'Aisne, un site d'écrêtement des fortes crues de l'Oise, d'une capacité de 4 millions de m<sup>3</sup> a été aménagé, en 2008.

À Longueil-Sainte-Marie, dans l'Oise, cinquante étangs-réservoirs ont été creusés en 2005 et peuvent recevoir près de 15 millions de m<sup>3</sup>. Lors de petites crues, ces installations jouent un rôle important pour réguler le débit de l'Oise mais en cas de crue centennale similaire ou supérieure à celle de 1910, ils ne feraient que retarder la catastrophe.

Romain DAMERON